



REGIONAL OFFICE FOR THE WESTERN PACIFIC  
BUREAU RÉGIONAL DU PACIFIQUE OCCIDENTAL

COMITE REGIONAL

WPR/RC45/20 Add.1

Quarante-cinquième session  
Kuala Lumpur  
19-23 septembre 1994

15 septembre 1994

ORIGINAL : ANGLAIS

## LA SANTE : NOUVELLES PERSPECTIVES

### *DANS L'OPTIQUE DU 21<sup>ème</sup> SIECLE*

*Dans la Région du Pacifique occidental, chaque individu prendra en charge sa propre santé et sera en mesure de développer tout son potentiel de santé à chaque étape de sa vie, de mener une vie productive aux plans économique et social, de jouir d'une meilleure qualité de vie au cours de sa vieillesse et de mourir dans la dignité.*

### *DECLARATION D'INTENTION*

*L'OMS apportera son appui aux Etats Membres afin de garantir que tous les individus et toutes les communautés adoptent de manière durable des modes de vie sains et vivent dans un environnement sain ; sont en mesure d'éviter toute incapacité et tout décès prématurés ; mènent une vie productive aux plans économique et social ; et contribuent tant individuellement que collectivement à l'amélioration de leur qualité de vie.*

*En coopération avec les Etats Membres, l'OMS :*

- 1) encouragera et soutiendra les réformes de politiques sanitaires destinées à améliorer la qualité de vie de tous les peuples ;*
- 2) élaborera et exécutera des politiques publiques solides en faveur de la santé, axées sur le développement de l'homme ;*
- 3) mettra au point et lancera des initiatives intersectorielles pour tous les aspects de promotion et de protection de la santé liés à un état de santé positif, en tant que partie intégrante du développement de l'homme ;*
- 4) collaborera avec de nombreuses organisations nationales et internationales dans les secteurs public et privé, y compris des organisations non gouvernementales, à l'élaboration de ces initiatives et au soutien de leur mise en oeuvre.*